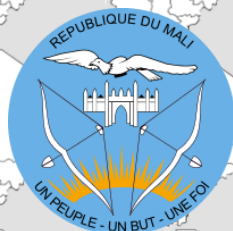


MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL



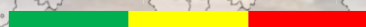
REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

# DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE (DPBEP 2017-2019)



Exercice 2017



Septembre 2016

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE</b> .....	<b>2</b>
1.1. Evolution récente de la situation macroéconomique.....	2
1.1.1 Evolution de la situation macroéconomique 2013-2015.....	2
1.1.2 Perspectives économiques 2016.....	2
1.2. Les projections macroéconomiques 2017-2019.....	4
<b>1.2.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique</b> .....	<b>4</b>
1.2.2. Les hypothèses du cadrage budgétaire 2017-2019.....	5
1.2.3. Les orientations prioritaires de la politique budgétaire.....	6
<b>II. LA PROJECTION DES FINANCES PUBLIQUES 2017-2019</b> .....	<b>7</b>
2.1 Revue budgétaire 2013-2015.....	7
2.1.1. Evolution des ressources budgétaires 2013-2015.....	7
2.1.2 Evolution des dépenses 2013-2015.....	8
2.2 Situation de la dette à fin 2015.....	10
2.3 Projections budgétaires 2017-2019.....	11
2.3.1 Projection des ressources 2017-2019.....	11
2.3.2 Projection des charges 2017-2019.....	13
2.3.3 Projections des soldes budgétaires 2017-2019.....	16
2.4 Situation par rapport aux critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO.....	18
<b>III. LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES</b> .....	<b>19</b>
3.1 Réalisations récentes dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles.....	19
3.2 Les priorités du gouvernement sur la période 2017-2019.....	20
3.3 Analyse sectorielle du cadrage budgétaire 2017-2019.....	22
3.3.1 AXE 1 : Croissance économique inclusive et durable.....	22
3.3.2 AXE 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base.....	24
3.3.3 AXE 3 : Développement institutionnel et Gouvernance.....	26
<b>ANNEXES :</b> .....	<b>29</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la situation macroéconomique internationale 2013-2016 .....	3
Tableau 2 : Evolution de la situation macroéconomique des pays de l'UEMOA 2013- 2016 .....	3
Tableau 3 : Evolution de quelques indicateurs 2013-2016 .....	4
Tableau 4: Hypothèses macroéconomiques du cadrage budgétaire 2016-2019.....	5
Tableau 5 : Evolution du taux de croissance du PIB par secteur 2016-2019.....	5
Tableau 6: Projection des soldes budgétaires 2016-2019.....	6
Tableau 7 : Incidence financière de l'accord avec l'UNTM et de la LOPM (en milliards de FCFA) 2015-2019 .....	6
Tableau 8: Evolution des soldes budgétaires 2013-2015.....	7
Tableau 9 : Evolution du solde budgétaire global hors dons (en% PIB) base caisse des pays de l'UEMOA 2013-2015.....	7
Tableau 10 : Evolution des ressources budgétaires selon la présentation du TOFE (en milliards) 2013-2015.....	8
Tableau 11: Evolution des dépenses en milliards de FCFA 2013-2015 (présentation TOFE) .....	9
Tableau 12 : Evolution des dépenses publiques en % PIB des pays de l'UEMOA 2013-2015 .....	9
Tableau 13 : financement du déficit (en milliards de FCFA) 2013-2015.....	9
Tableau 14: Encours de la dette publique entre 2013 et 2015 (en milliards de FCFA) .....	10
Tableau 15 : Projection des ressources 2017-2019.....	11
Tableau 16 : Projection des charges selon la présentation TOFE 2016-2019 (en milliards FCFA) .....	14
Tableau 17 : Evolution des dépenses en % du PIB des pays de l'UEMOA 2016-2019.....	14
Tableau 18 : Evolution du déficit global 2016-2019 .....	16
Tableau 19 : Solde budgétaire global dons inclus (en pourcentage du PIB) des pays de l'UEMOA 2016-2019 .	17
Tableau 20: Projection des financements (en milliards de CFA) 2017-2019 .....	17
Tableau 21: Situation des critères de convergence de l'UEMOA 2016-2019.....	18
Tableau 22: Situation des critères de convergence de la CEDEAO 2016-2019.....	18
Tableau 23 : Tendances de la pauvreté monétaire sur la période 2011-2014.....	19
Tableau 24: Allocations budgétaires suivant les axes du CREDD (en milliards de FCFA) 2016-2017 .....	21
Tableau 25 : Ratios par rapport à l'ensemble des charges sectorielles 2016-2019.....	21
Tableau 26 : allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 1 du CREDD (en milliards FCFA) .....	22
Tableau 27 : part des secteurs de l'axe 1 dans les dépenses totales 2016-2019 .....	23
Tableau 28 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 2 du (en milliards FCFA) 2016-2019.....	24
Tableau 29 : part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses totales 2016-2019 .....	24
Tableau 30: Allocations des dépenses récurrentes en faveur de l'axe 2 (en milliards FCFA) 2016-2019 .....	25
Tableau 31 : Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses récurrentes 2016-2019 .....	25
Tableau 32 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 3 (en milliards FCFA) 2016-2019 .....	27
Tableau 33 : Part des secteurs de l'axe 3 dans les dépenses totales 2016-2019 .....	27

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Part des sources de financement du déficit budgétaire .....	10
Figure 2 : Part moyenne des catégories de ressources .....	11
Figure 3 : Evolution du taux de pression fiscale 2016-2019.....	12
Figure 4 : Tendence du solde budgétaire global .....	16
Figure 5 : Part moyenne des axes du CREDD dans les dépenses totales .....	22
Figure 6 : Evolution des dépenses "défense et sécurité" en % des dépenses totales .....	28

## LISTE DES ABREVIATIONS

AICE	Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BSI :	Budget Spécial d'Investissement
CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CMSS :	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable au Mali
CSCRIP:	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CUT	Compte Unique du Trésor
DGABE :	Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat
DGB	Direction Générale du Budget
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGDP :	Direction Générale de la Dette Publique
DGE :	Direction des Grandes Entreprises
DGI :	Direction Générale des Impôts
DME	Direction des Moyennes Entreprises
DNDC :	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
DNTCP :	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
EDM_SA	Energie du Mali
EMOP	Enquête Modulaire d'Evaluation de la Pauvreté
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LOPM	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODHD/LCP	Observatoire du Développement Humain Durable/ Lutte Contre la Pauvreté
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGAM/GFP :	Plan d'Action Gouvernemental d'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNISA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PPTTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRED	Plan de Relance Durable
PTF	Partenaire Technique et Financier
SIGTAS	Standard Integrated Government Tax Administration System
SNEC	Syndicat National de l'Education et de la Culture
SNESUP	Syndicat National de l'Enseignement Supérieur
TOFE :	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNTM	Union Nationale des Travailleurs du Mali
VIH/SIDA	Virus Immunodéficience Humaine/ Syndrome Immunodéficience Acquis

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive de l'UEMOA, portant loi de finances, tous les pays membre de l'union doivent élaborer leur Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) ou Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT). Le DPBEP est un outil budgétaire à partir duquel est formulé le projet de loi de finances. Son élaboration ou sa mise à jour, sur la base des hypothèses du cadrage macro-économique, constitue la phase initiale du processus d'élaboration de la loi de finances.

L'élaboration du DPBEP revêt un intérêt particulier dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques. Elle permet d'apporter une réponse technique aux problèmes d'articulation entre les stratégies de développement et le budget de l'Etat et permet également de situer la loi de finances dans une perspective pluriannuelle et de préciser la trajectoire des finances publiques.

Dans le cadre du présent DPBEP couvrant la période 2017-2019, la projection des finances publiques est établie sur la base d'une prévision de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de 5,3% en 2017, de 4,8% en 2018 et de 4,7% en 2019.

L'objectif de la politique budgétaire demeure le renforcement de la soutenabilité de la politique budgétaire en cohérence avec les critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO et les contraintes de viabilité de la dette publique. Sur la période 2017-2019, le solde budgétaire de base hors PPTTE en pourcentage du PIB se situerait en moyenne annuelle à -1,2% du PIB et le solde budgétaire global base engagement (dons inclus) autour de -3,5 % du PIB.

Les objectifs d'allocation budgétaire s'inscriront dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable au Mali (CREDD 2016-2018) et de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement. Le CREDD constitue le document cadre de référence des politiques et stratégies nationales de développement. Il intègre, en outre, les mesures prioritaires contenues dans les axes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018.

En termes d'allocations budgétaires sectorielles, la priorité sera accordée (i) à la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM), (ii) à la mise en œuvre de l'engagement présidentiel d'allocation de 15% du budget d'Etat au secteur du Développement Rural, (iii) à la consolidation des acquis des secteurs sociaux et (iv) au renforcement de la régionalisation à travers la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Le document comporte trois (3) parties :

- le contexte économique ;
- la projection des finances publiques ;
- la mise en œuvre des politiques sectorielles.

## **I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE**

### **1.1. Evolution récente de la situation macroéconomique**

#### **1.1.1 Evolution de la situation macroéconomique 2013-2015**

1. L'économie malienne connaît depuis 2013 une croissance régulière avec un record de 7% obtenu en 2014.
2. Après une stagnation en 2012, du fait de la crise multiforme, l'activité économique au Mali a repris en 2013 de façon timide avec un taux de croissance de 2,3%. Ce faible niveau était dû à la contraction de près de 12% de l'agriculture vivrière hors-riz par rapport aux résultats exceptionnels de la campagne précédente en raison d'une pluviométrie moins favorable que l'année précédente.
3. En 2014, l'économie malienne a connu une croissance forte de 7%. Cette performance est imputable à un rebond de la croissance dans les secteurs primaire et secondaire. Grâce à une pluviométrie favorable et la mise en place des intrants agricoles en début de campagne, la production du secteur primaire a augmenté de 8,7%. Dans le secteur secondaire, la production s'est accrue de plus de 10,9% à la suite d'un rebond particulièrement vigoureux dans le secteur des industries manufacturières. La croissance du secteur tertiaire a été de 5,2%.
4. L'économie du Mali a continué sa performance en 2015. La croissance du PIB réel est estimée à 6%. Elle est soutenue par une forte performance dans les secteurs de l'agriculture et des services.
5. L'inflation est restée très modeste sur la période 2013-2015 en raison, principalement, de la bonne tenue des campagnes agricoles et de la baisse graduelle du prix des produits pétroliers. Sur la période 2013-2015, la moyenne annuelle du taux d'inflation est estimée à 0,5% contre une moyenne de 0,7% pour la zone UEMOA.
6. Le déficit du compte courant (dons inclus) de la balance des paiements s'est détérioré pour atteindre 7,3% du PIB en 2015 contre 4,7% en 2014 et 2,9% en 2013 à la suite de la baisse des cours de l'or et de l'augmentation des importations concomitantes avec la reprise économique. Entre 2013 et 2015, le Mali a enregistré en moyenne un déficit du compte courant de 4,9% contre 5% pour la norme communautaire et une moyenne de 6,2% pour l'UEMOA. Ce déficit du compte courant n'a été que partiellement financé par des entrées nettes de capitaux, principalement sous la forme d'aide extérieure et d'investissements directs étrangers. En conséquence, le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit moyen de 128,2 milliards de FCFA entre 2013-2015, financé par l'utilisation des réserves de changes de la BCEAO.
7. La masse monétaire a crû de 9,2% entre 2013 et 2015, sous l'impulsion du crédit à l'économie avec une progression moyenne de 16,7% grâce à la politique monétaire accommodante de la BCEAO.
8. En matière de finances publiques, globalement la politique budgétaire a été prudente pendant la période 2013-2015 avec un déficit global moyen (dons inclus, base caisse) de 2,4% du PIB par contre 3,7% pour l'UEMOA.

#### **1.1.2 Perspectives économiques 2016**

9. Avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, les perspectives macroéconomiques restent favorables du fait, notamment, du rétablissement progressif de la sécurité, des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la production nationale. Ainsi, le taux de croissance économique attendue en 2016 serait de 5,4%.
10. Le taux d'inflation serait de 0,5%, soit en deçà de la norme communautaire UEMOA de 3,0%.

11. Les finances publiques seront marquées par la modification de la loi de finances initiale 2016 en vue de prendre en compte de nouvelles ressources et dépenses essentiellement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus de négociation d'Alger. Spécifiquement, le collectif budgétaire 2016 permettra d'intégrer d'une part, les nouvelles ressources pour alimenter le Fonds de Développement Durable, et d'autre part, les nouveaux projets inscrits dans le cadre du PAIRS et de l'accord pour la paix et la réconciliation.
12. En conséquence, le solde budgétaire de base visé serait de -2,1% du PIB et le déficit global dons compris (base caisse) est attendu à -4,3 % du PIB.
13. Le déficit des opérations courantes (dons compris) devrait se situer autour de 6,5% du PIB en 2016 mais devrait être essentiellement financé par les investissements directs étrangers, notamment, dans le secteur de l'or, des télécommunications et par l'aide extérieure sous forme de prêts.

**Tableau 1 : Evolution de la situation macroéconomique internationale 2013-2016**

	Croissance réelle du PIB(%)				Inflation en %			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Chine	7,8	7,4	6,9	6,5	2,6	2,0	1,2	1,5
Pays avancés	1,4	1,8	1,9	1,9	1,4	1,4	0,3	0,7
pays émergents et en développement	5,0	4,6	4,0	4,1	5,9	4,7	4,7	4,5

Source: FMI (Perspectives Economiques, avril 2016)

**Tableau 2 : Evolution de la situation macroéconomique des pays de l'UEMOA 2013- 2016**

	Croissance réelle du PIB(%)				Inflation en %			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
UEMOA	6,0	6,3	6,3	6,3	1,3	-0,1	1,0	1,7
Bénin	6,9	6,5	5,2	5,2	1,0	-1,1	0,3	2,0
Burkina-Faso	6,6	4,0	4,0	5,0	0,5	-0,3	1,0	1,6
Côte d'Ivoire	8,7	7,9	8,4	8,2	2,6	0,4	1,4	2,0
Guinée-Bissau	0,8	2,5	4,8	4,8	0,8	-1,0	1,5	2,6
Mali	2,3	7,0	6,0	5,4	0,0	1,2	1,0	0,5
Niger	5,3	7,0	4,0	4,9	2,3	-0,9	1,0	1,5
Sénégal	3,6	4,4	5,7	5,9	0,7	-1,1	0,1	1,2
Togo	5,4	5,4	5,3	5,2	1,8	0,2	1,8	2,1

Source: MEF-FMI, septembre 2016, Rapport des services du FMI sur les Politiques communes des Etats membres de l'UEMOA, mars 2016.



**Tableau 3 : Evolution de quelques indicateurs 2013-2016**

	Encours de la dette en % du PIB				Déficit global, dons inclus en % du PIB (base caisse)			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
UEMOA	37,3	38,9	44,7	45,3	-3,0	-3,4	-4,6	-4,0
Bénin	25,4	30,9	37,5	39,2	-2,4	-2,6	-8,1	-4,7
Burkina-Faso	28,7	28,6	29,9	34,8	-2,7	0,4	-2,8	-3,0
Côte d'Ivoire	43,6	47,0	50,3	47,3	-2,0	-3,2	-3,9	-3,6
Guinée-Bissau	53,6	55,0	52,2	47,8	-1,8	-2,2	-2,9	-2,1
Mali	26,4%	27,3%	30,9%	29,6	-2,4	-2,4	-3,2	-4,3
Niger	22,1	30,7	40,1	43,3	-3,2	-6,6	-8,9	-6,9
Sénégal	46,7	54,1	55,7	60,0	-5,4	-5,0	-5,2	-4,3
Togo	51,2	57,5	61,9	61,1	-5,3	-6,4	-5,6	-6,4

Source: MEF-FMI, septembre 2016, Rapport des services du FMI sur les Politiques communes des Etats membres de l'UEMOA, mars 2016.

## 1.2. Les projections macroéconomiques 2017-2019

### 1.2.1. Hypothèses du cadrage macroéconomique

14. Le cadrage macroéconomique sur lequel est bâti les projections budgétaires 2017-2019 repose sur les hypothèses de l'évolution de l'environnement économique international ainsi que celles des secteurs porteurs de l'économie malienne.

#### a. Hypothèses sur l'environnement économique international

15. Les hypothèses sur l'environnement économique international portent sur l'évolution des cours du coton, de l'or et du pétrole.
16. Par rapport au coton, les perspectives d'évolutions de son cours sont bonnes passant de 1 607,09 \$ / tonne en 2016 à 1 744,87 \$ / tonne en 2017 pour s'établir à 1803,07 \$/tonne en 2019.
17. S'agissant de l'or, il serait noté une amélioration progressive de son cours qui passerait de 1357 dollars l'once en 2017 à 1391 dollars l'once en 2019 contre une prévision de 1282 dollars l'once en 2016.
18. Pour le pétrole, son cours subirait une tendance haussière à partir de 2016. En effet, le prix du baril passerait de 43 dollars en 2016 à 51 dollars en 2017 pour s'établir à 54 dollars le baril en 2019.

#### b. Hypothèses sur l'économie nationale

19. Les hypothèses spécifiques sur l'économie nationale reposent sur:
- la poursuite de la stabilité sociopolitique et sécuritaire du pays à travers la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
  - la poursuite des investissements structurants (publics et privés), ainsi que la relance de l'activité économique ;
  - la bonne pluviosité ;
  - la poursuite de la politique de soutien au secteur primaire à travers la subvention des intrants agricoles et la mécanisation agricole ;
  - la poursuite des réformes du secteur de l'énergie afin d'augmenter l'offre d'énergie ;
  - la poursuite de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales.

## 1.2.2. Les hypothèses du cadrage budgétaire 2017-2019

### a. Secteur réel

20. La croissance moyenne du PIB attendue serait de 4,9% sur la période 2017-2019. Elle s'établirait ainsi à 4,7% en 2019, après 5,3% en 2017 et 4,8% en 2018.
21. Le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 4,4% sur la période 2017-2019. Cette amélioration serait due à l'augmentation de la production de l'agriculture vivrière et d'exportation.
22. S'agissant du secteur secondaire, sa croissance s'établirait à 5,6% en 2019 contre 6,2% en 2017. La croissance moyenne annuelle du secteur serait de 5,7% sur la période. Cette croissance serait soutenue par la production de l'électricité-eau, les activités de construction et les industries manufacturières (Agroalimentaires et textiles).
23. Quant au secteur tertiaire, sa croissance serait régulière et se situerait à 6,5% en moyenne sur la période. Cette amélioration constante de la croissance serait en rapport avec le renforcement des activités du commerce, des transports et télécommunications et des administrations publiques.
24. Le déflateur du PIB ressortirait en moyenne à 0,3% sur la période 2017-2019.

**Tableau 4: Hypothèses macroéconomiques du cadrage budgétaire 2016-2019**

	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2017-2019
PIB nominal (Mds FCFA)	8 312	8 938,3	9 401	9 900	9 413,1
Taux croissance PIB réel	5,4%	5,3%	4,8%	4,7%	4,9%
Déflateur du PIB	1,8%	2,1%	0,4%	0,6%	1,0%

Source MEF-FMI, données macroéconomiques du Mali, septembre 2016

**Tableau 5 : Evolution du taux de croissance du PIB par secteur 2016-2019**

Secteurs	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2017-2019
Secteur primaire	5,3%	4,1%	4,7%	4,2%	4,4%
Secteur secondaire	5,1%	6,2%	5,3%	5,6%	5,7%
Secteur tertiaire	6,0%	6,2%	6,5%	6,6%	6,5%

Source INSTAT, Comptes Nationaux (Nouvelle série des comptes nationaux).

### b. Les objectifs de la politique budgétaire

25. La politique budgétaire vise à maintenir le solde budgétaire de base proche de l'équilibre et à atteindre, à l'horizon 2019, un solde budgétaire global conforme au critère de convergence de l'UEMOA et compatible avec la viabilité de la dette publique telle qu'indiqué par l'Analyse de Viabilité de la Dette.
26. Sur la période 2017-2019, le solde budgétaire de base se situerait en moyenne à - 1,2% du PIB contre - 2,1% en 2016. Quant au solde budgétaire global (dons inclus), il ressortirait en moyenne à - 3,5% du PIB contre - 4,3% en 2016.

**Tableau 6 : Projection des soldes budgétaires 2016-2019**

	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2017-2019
Solde global dons inclus (%PIB)	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%	-3,5%
Solde global dons exclus (%PIB)	-6,3%	-6,1%	-5,6%	-4,9%	-5,5%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-2,3%	-2,0%	-1,4%	-0,7%	-1,4%
Solde budgétaire de base hors PPTE (en% PIB)	-2,1%	-1,8%	-1,2%	-0,5%	-1,2%

**Source :** DGB, TOFE 2016-2019

27. Le déficit budgétaire global (dons inclus) se situerait au-dessus de la norme communautaire de l'UEMOA fixée à -3% du PIB. Ce niveau du déficit s'expliquerait en partie par la prise en charge de certains engagements du Gouvernement relatifs à l'incidence de **(i)** l'accord salarial avec l'UNTM, **(ii)** la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM), **(iii)** la mise en œuvre de l'engagement présidentiel d'allocation de 15% du budget d'Etat au secteur du Développement Rural **(iv)** la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale et **(v)** la consolidation des acquis des secteurs sociaux.

**Tableau 7 : Incidence financière de l'accord avec l'UNTM et de la LOPM (en milliards de FCFA) 2015-2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
Incidence Accord avec l'UNTM	24,1	7,8	16,2		
incidence de la LOPM	88,6	116,7	90,1	103,7	85,7
Fond de Développement Durable (mesure dans l'accord)	--	40	100	100	100
<b>TOTAL</b>	<b>112,7</b>	<b>164,549</b>	<b>206,278</b>	<b>203,738</b>	<b>185,715</b>

### 1.2.3. Les orientations prioritaires de la politique budgétaire

28. Les objectifs d'allocation budgétaire s'inscriront dans la mise en œuvre du CREDD 2016-2018 qui intègre les mesures prioritaires contenues dans les axes du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018 ainsi que les orientations issues de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

29. En effet, dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, le Premier ministre a décliné les axes du PAG en trois lignes directrices visant à:

- assurer la sécurité des personnes et la protection de leurs biens dans un environnement de paix ;
- améliorer les conditions de vie et d'existence des populations ;
- promouvoir la justice et l'équité.

## II. LA PROJECTION DES FINANCES PUBLIQUES 2017-2019

### 2.1 Revue budgétaire 2013-2015

30. Malgré les effets perceptibles de la crise sociopolitique, l'orientation générale de la politique budgétaire a été globalement satisfaisante sur la période. L'évolution des soldes budgétaires, tel que le solde budgétaire (dons inclus), a maintenu une trajectoire viable, en ressortant en moyenne à -2,7% du PIB contre la norme minimale de -3,0% préconisée par les critères de convergence de l'UEMOA. Quant au solde budgétaire global hors dons, il est ressorti en moyenne à -4,9% du PIB contre la norme de -4,0% prévue par les critères de convergence de la CEDEAO.

**Tableau 8: Evolution des soldes budgétaires 2013-2015**

	2013	2014	2015	Moyenne 2013-2015
Solde global dons inclus, base caisse (%PIB)	-2,4%	-2,4%	-3,2%	-2,7%
Solde global dons exclus, base caisse (%PIB)	-5,2%	-4,7%	-6,0%	-5,3%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-1,1%	-1,4%	0,3%	-0,7%
Solde budgétaire de base hors PPTTE (% PIB)	-0,7%	-1,2%	0,5%	-0,5%

Source : DGB, TOFE

31. La moyenne du déficit global hors dons sur la base caisse s'est établie sur la période 2013-2015 à 2,9% du PIB. Il se situe en dessous de la moyenne des pays de l'UEMOA qui est de 3,7% du PIB sur la même période.

**Tableau 9 : Evolution du solde budgétaire global hors dons (en% PIB) base caisse des pays de l'UEMOA 2013-2015**

Pays	2013	2014	2015	moyenne 2013-2015
UEMOA	-3,0	-3,4	-4,6	-3,7
Bénin	-2,4	-2,6	-8,1	-4,4
Burkina-Faso	-2,7	0,4	-2,8	-1,7
Côte d'Ivoire	-2,0	-3,2	-3,9	-3,0
Guinée-Bissau	-1,8	-2,2	-2,9	-2,3
Mali	-5,2%	-4,7%	-6,0%	-5,3
Niger	-3,2	-6,6	-8,9	-6,2
Sénégal	-5,4	-5,0	-5,2	-5,2
Togo	-5,3	-6,4	-5,6	-5,8

Source : MEF, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

#### 2.1.1. Evolution des ressources budgétaires 2013-2015

32. Sur la base des situations d'exécution 2013-2015, les recettes et dons ont évolué en moyenne annuelle de 14,4%. L'évolution des recettes budgétaires est en moyenne de 16,1% passant de 842,7 milliards en 2013 à 1134,2 milliards en 2015. Quant aux dons, ils sont évalués à 207,7 milliards en 2015 contre 186 milliards en 2013, soit un taux de croissance moyen de 8,3%.

33. Les recettes fiscales ont connu une nette progression sur la période, avec une croissance moyenne annuelle de 16,1%. Elles sont passées de 804,5 milliards en 2013 à 1082,4 milliards de FCFA en 2015.

34. Le taux de pression fiscale est ressorti en moyenne à 12,9%. Ce faible niveau du taux de pression fiscale est dû en partie par l'adoption de la nouvelle méthodologie de calcul du PIB conformément au **Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN93) des Nations Unies**. En effet, cette méthodologie améliore substantiellement le niveau de la production nationale grâce à la prise en compte de plusieurs sources d'informations. Elle adapte aussi la couverture et les définitions des comptes nationaux aux réalités économiques nouvelles et aux besoins d'information nouveaux.

35. Aussi, la faible fiscalisation de certains secteurs contributeur au PIB, notamment l'agriculture, le foncier, le secteur informel, constitue-t-elle un facteur explicatif du bas niveau de la pression fiscale.

**Tableau 10 : Evolution des ressources budgétaires selon la présentation du TOFE (en milliards) 2013-2015**

Rubriques	2013	2014	2015	Taux crois. Moyen 13-15
<b>RECETTES, DONCS</b>	<b>1 137,2</b>	<b>1 215,2</b>	<b>1 481,1</b>	<b>14,4%</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>951,2</b>	<b>1 057,6</b>	<b>1 273,4</b>	<b>15,8%</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>842,7</b>	<b>940,8</b>	<b>1 134,2</b>	<b>16,1%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>804,5</b>	<b>890,6</b>	<b>1 082,4</b>	<b>16,1%</b>
Impôts directs	258,1	324,0	330,8	13,8%
Impôts indirects	546,4	566,6	751,5	18,2%
TVA	325,7	335,1	411,3	12,8%
Taxes sur produits pétroliers	22,3	27,8	93,1	129,8%
Taxes sur importations	111,8	115,5	141,8	13,0%
Autres droits et taxes	146,9	149,9	189,4	14,2%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>38,2</b>	<b>50,2</b>	<b>51,8</b>	<b>17,3%</b>
<b>Recettes fds. spéc. et budg. ann.</b>	<b>108,5</b>	<b>116,8</b>	<b>139,2</b>	<b>13,4%</b>
<b>Dons</b>	<b>186,0</b>	<b>157,6</b>	<b>207,7</b>	<b>8,3%</b>
Projets	56,6	61,6	98,1	34,0%
Budgétaires	110,8	70,2	88,9	-5,0%
Appui budgétaire	9,3	25,8	20,7	78,8%
Annulation dette monétaire France			42,5	
Fonds de concours	9,3	0,0	0,0	

Source : DGB, TOFE

### 2.1.2 Evolution des dépenses 2013-2015

36. Sur la base de l'analyse TOFE, l'évolution des dépenses totales a été en moyenne de 12,1%. Le rythme de croissance des dépenses courantes a été en moyenne de 7,3% et celui des dépenses en capital de 20,6%. Cette tendance est imputable aux efforts du gouvernement et de l'ensemble de ses partenaires en faveur de l'investissement et de la relance économique pour améliorer les conditions de vie des populations.

**Tableau 11: Evolution des dépenses en milliards de FCFA 2013-2015 (présentation TOFE)**

Rubrique	2013	2014	2015	Taux crois. Moyen 13-15
<b>Dépenses Totales, Prêts Nets</b>	<b>1 292,4</b>	<b>1 419,9</b>	<b>1 622,3</b>	<b>12,1%</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1 190,1</b>	<b>1 308,5</b>	<b>1 488,0</b>	<b>11,8%</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>800,5</b>	<b>848,1</b>	<b>922,0</b>	<b>7,3%</b>
Personnel	290,8	313,5	358,2	11,0%
Biens et Services	239,6	240,5	260,9	4,4%
Transferts et subventions	237,7	252,4	257,0	4,0%
Intérêts dus	32,4	41,7	45,9	19,4%
Dette intérieure	14,0	22,8	22,9	31,6%
Dette extérieure	18,4	18,9	23,0	12,2%
<b>Dépenses en capital</b>	<b>389,6</b>	<b>460,4</b>	<b>566,0</b>	<b>20,6%</b>
Financement extérieur	161,0	190,5	281,1	32,9%
Financement domestique	228,6	269,9	284,9	11,8%
<b>Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes</b>	<b>108,5</b>	<b>116,8</b>	<b>139,2</b>	<b>13,4%</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>- 6,2</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 4,9</b>	<b>- 11,1%</b>

Source : DGB, TOFE

37. Les dépenses totales ont représenté en moyenne 20,2% du PIB, en dessous de la moyenne des pays de l'UEMOA (24,0%).

**Tableau 12 : Evolution des dépenses publiques en % PIB des pays de l'UEMOA 2013-2015**

	2013	2014	2015	Moyenne 13-15
<b>UEMOA</b>	<b>23,8</b>	<b>23,8</b>	<b>24,3</b>	<b>24,0</b>
Bénin	21,1	19,4	24,8	21,8
Burkina-Faso	27,4	23,3	21,1	23,9
Côte d'Ivoire	22,1	22,0	24,8	23,0
Guinée-Bissau	13,4	22,4	20,0	18,6
<b>Mali</b>	<b>19,7%</b>	<b>20,0%</b>	<b>20,9%</b>	<b>20,2</b>
Niger	27,2	31,0	31,1	29,8
Sénégal	27,9	30,4	24,9	27,7
Togo	25,5	25,0	27,3	25,9

Source : DGB, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

### 2.1.3 Evolution des moyens de financement du déficit

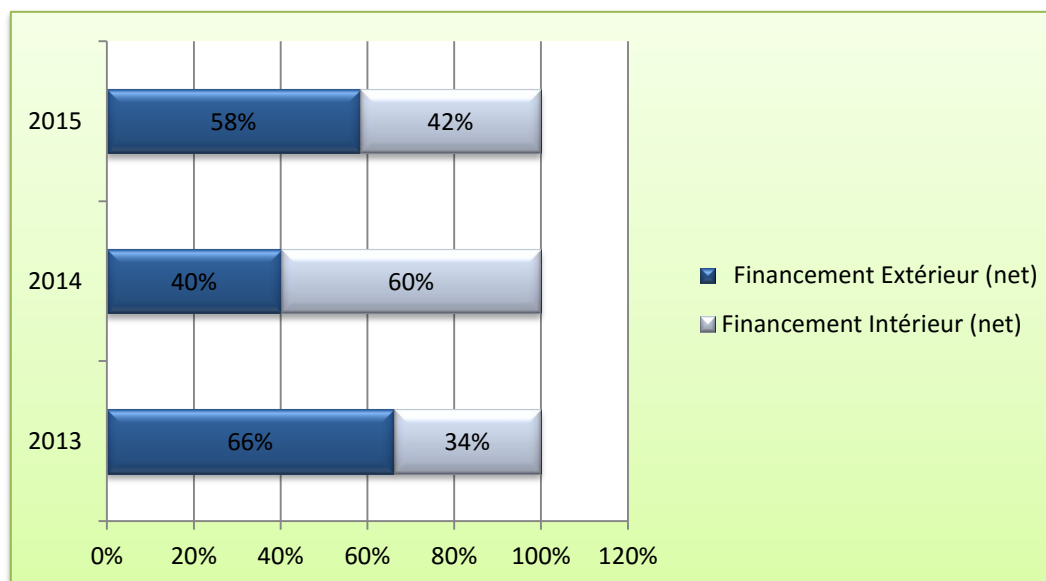
38. Le financement du déficit a été assuré essentiellement par le financement extérieur représentant en moyenne 55% des financements contre 45% pour le financement intérieur.

**Tableau 13 : financement du déficit (en milliards de FCFA) 2013-2015**

Rubriques	2013	2014	2015	Total 2013-2015
<b>FINANCEMENT</b>	<b>157,3</b>	<b>175,6</b>	<b>248,8</b>	<b>581,7</b>
<b>Financement extérieur (net)</b>	<b>103,9</b>	<b>70,5</b>	<b>145,1</b>	<b>319,5</b>
<b>Emprunts</b>	<b>134,7</b>	<b>119,5</b>	<b>225,2</b>	<b>479,4</b>
Projets	95,1	103,1	160,5	358,7
Prêts budgétaires	39,6	16,4	64,7	120,7
Amortissement	-42,9	-52,0	-97,5	-192,4
Annulation de la dette (PPTE)	25,6	14,9	17,4	57,9
Variation d'arriérés	-13,5	-11,9	0,0	-25,4
<b>Financement intérieur (net)</b>	<b>53,4</b>	<b>105,1</b>	<b>103,7</b>	<b>262,2</b>

Source : DGB, TOFE

Figure 1 : Part des sources de financement du déficit budgétaire



## 2.2 Situation de la dette à fin 2015

39. Le stock de la dette publique du Mali en fin 2015 est estimé à 2 376 milliards de FCFA, soit 30,0% du PIB, dont 1 754,4 milliards de FCFA de dette extérieure et 621,6 milliards de FCFA de dette intérieure.

Tableau 14: Encours de la dette publique entre 2013 et 2015 (en milliards de FCFA)

	2013	2014	2015
<b>Total de l'encours</b>	<b>1 698,4</b>	<b>1 930,0</b>	<b>2 376,0</b>
Dette extérieure	1 445,0	1 484,6	1 754,4
Dette intérieure	253,5	445,4	621,6
<b>Total des tirages</b>	<b>406,2</b>	<b>565,7</b>	<b>698,9</b>
Dette extérieure	167,4	110,6	204,6
Dette intérieure	238,8	455,1	494,3
<b>Total du service de la dette</b>	<b>296,1</b>	<b>359,1</b>	<b>392,0</b>
Dette extérieure	69,7	68,8	69,0
Dette intérieure	226,4	290,3	323,0
<b>Total des remboursements de principal</b>	<b>270,1</b>	<b>337,2</b>	<b>365,7</b>
Dette extérieure	48,0	49,9	47,0
Dette intérieure	222,1	287,3	318,7
<b>Total des paiements d'intérêts et de commissions</b>	<b>26,0</b>	<b>21,9</b>	<b>26,3</b>
Dette extérieure	21,8	18,9	22,0
Dette intérieure	4,3	3,1	4,3

Source : DGDP

## 2.3 Projections budgétaires 2017-2019

40. L'analyse des projections budgétaires est faite sur la base de la présentation du tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE).

### 2.3.1 Projection des ressources 2017-2019

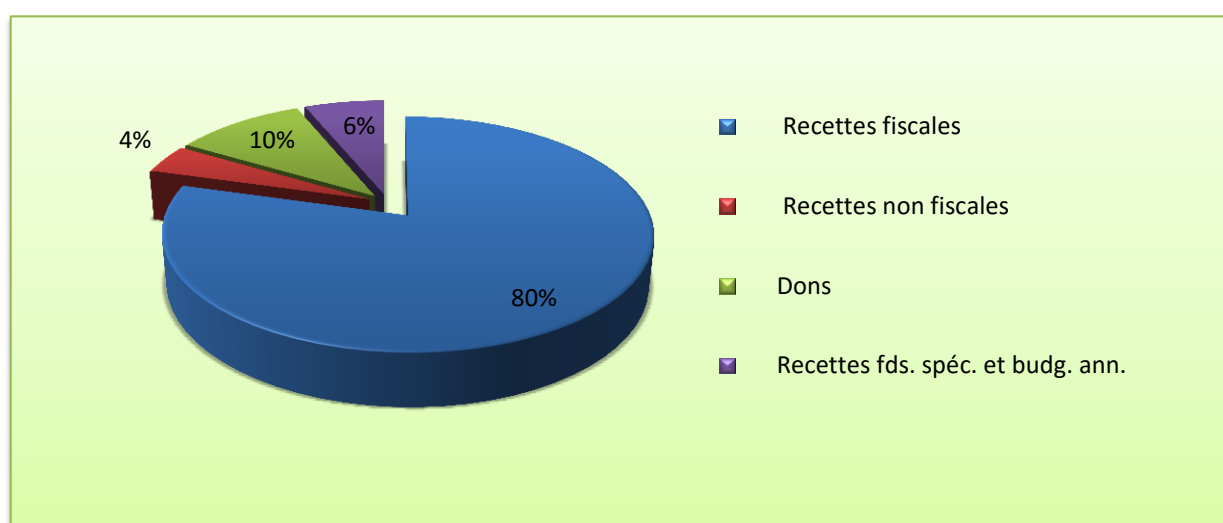
41. Les ressources (recettes et dons) sont projetées à 2004,4 milliards de FCFA en 2019 contre 1562,4 milliards de FCA dans le budget rectifié 2016, soit une croissance moyenne annuelle de 8,7% sur la période 2017-2019 contre 14,4% sur la période 2013-2015.

**Tableau 15 : Projection des ressources 2017-2019**

Rubriques	2016	2017	2018	2019	Taux crois. moyen 2017- 2019
<b>RECETTES, DONNS</b>	<b>1 562,4</b>	<b>1 718,1</b>	<b>1 851,5</b>	<b>2 004,4</b>	<b>8,7%</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>1 395,3</b>	<b>1 540,9</b>	<b>1 663,1</b>	<b>1 805,0</b>	<b>9,0%</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>1 290,3</b>	<b>1 429,5</b>	<b>1 548,4</b>	<b>1 686,8</b>	<b>9,3%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>1 230,7</b>	<b>1 358,0</b>	<b>1 473,3</b>	<b>1 607,9</b>	<b>9,3%</b>
Impôts directs	390,2	425,8	459,0	498,0	8,5%
Impôts indirects	840,6	932,2	1 014,3	1 109,9	9,7%
TVA	445,4	503,6	551,2	600,8	10,5%
Taxes sur produits pétroliers	97,9	104,9	100,2	109,1	3,9%
Taxes sur les importations	155,1	173,5	188,6	204,4	9,7%
Autres droits et taxes	213,6	232,2	254,3	275,6	8,9%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>59,6</b>	<b>71,5</b>	<b>75,1</b>	<b>78,8</b>	<b>10,0%</b>
<b>Recettes fds. spéc. et budg. ann.</b>	<b>105,0</b>	<b>111,4</b>	<b>114,7</b>	<b>118,2</b>	<b>4,0%</b>
<b>Dons</b>	<b>167,1</b>	<b>177,2</b>	<b>188,4</b>	<b>199,4</b>	<b>6,1%</b>
Projets	92,0	96,5	93,3	98,8	2,5%
Budgétaires	55,7	63,0	75,5	79,9	12,9%
Appui budgétaire	19,4	17,7	19,6	20,7	2,5%

Source : DGB, TOFE

**Figure 2 : Part moyenne des catégories de ressources**



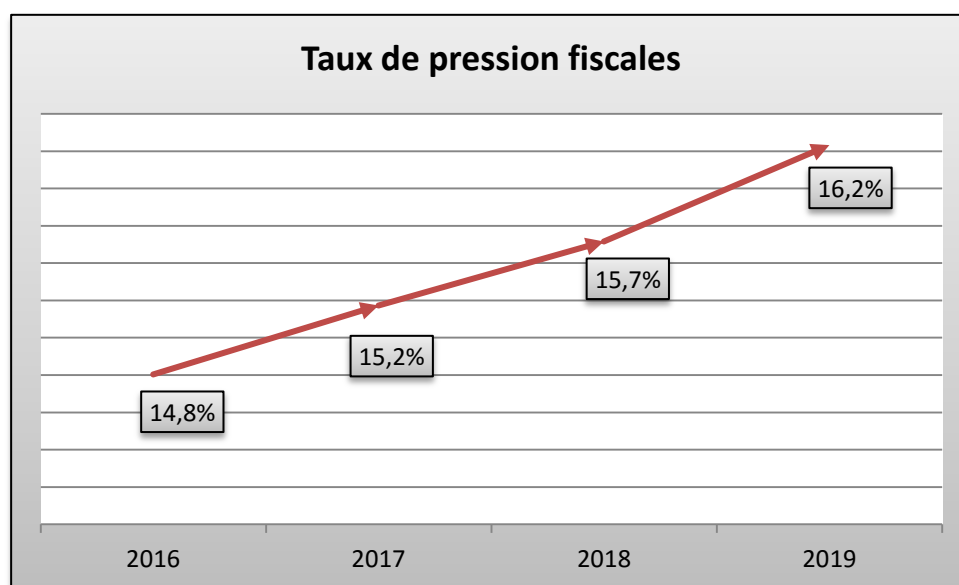


## a. Projections par nature de ressources

### ❖ Les recettes fiscales

42. Les recettes fiscales nettes sont projetées à 1 607,9 milliards de FCFA en 2019 contre 1 230,7 milliards en 2016, représentant une croissance moyenne annuelle de 9,3% sur la période 2017-2019 contre 16,1% sur la période 2013-2015 et une augmentation en valeur absolue de 125,7 milliards en moyenne par an contre une augmentation 148,4 milliards enregistrés en 2016.
43. Il est prévu de maintenir un rythme soutenu d'augmentation des recettes fiscales de 0,5 point du PIB en moyenne par an. Les objectifs de taux de pression fiscale du cadrage budgétaire 2017-2019 seront respectivement de 15,2%, 15,7% et 16,2%.
44. Ces efforts soutenus de mobilisation de recettes fiscales ne permettraient pas de respecter la norme communautaire de 20% à l'horizon 2019. Cela s'explique en partie par la réévaluation du niveau du PIB à la suite de l'adoption d'une nouvelle méthodologie de calcul issue du SCN 1993.

Figure 3 : Evolution du taux de pression fiscale 2016-2019



### ❖ Les recettes non fiscales

45. Les recettes non fiscales, constituées entre autres des dividendes reçus des sociétés minières et recettes tirées de l'or, sont projetées à 78,8 milliards de FCFA en 2019 contre 59,6 milliards dans le budget rectifié de 2016. L'accroissement moyen par an de ces recettes est prévu à 10,0% sur la période 2017-2019 contre 17,3% entre 2013-2015.

### ❖ Les dons

46. Les appuis budgétaires sont projetés à 199,4 milliards en 2019 contre 167,1 milliards en 2016, soit une croissance moyenne annuelle de 6,1% en baisse par rapport à la période 2013-2015 où le rythme de mobilisation des aides extérieures a été de 8,3%. Cette baisse prévisionnelle du rythme de mobilisation des appuis budgétaires serait liée notamment au retrait de certains partenaires bilatéraux.
47. En vue d'inverser cette tendance baissière et améliorer les ressources de l'Etat à travers les appuis extérieurs, il est indispensable d'améliorer la gouvernance de façon générale. A cet effet, dans le

contexte de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, le renforcement de la décentralisation constitue un levier d'action à exploiter.

#### **b. Les mesures pour augmenter les recettes budgétaires**

48. La mobilisation des ressources internes sera soutenue par :

- l'adoption des mesures de rationalisation et de modernisation de la législation fiscale ;
- l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement de la TVA ;
- l'identification et la réduction progressive des exonérations ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la recherche de nouvelles niches ;
- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal par le paiement à bonne date des créances sur l'Etat.
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales.

49. En outre, l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau programme de réforme des finances publiques 2017-2021 contribuera à rehausser le niveau de mobilisation des recettes budgétaires.

#### **2.3.2 Projection des charges 2017-2019**

50. Les charges sont projetées en 2019 à 2 287,5 milliards de FCFA contre 1 919,6 milliards en 2016. Elles progresseront en moyenne de 6,0% par an contre 12,1% sur la période 2013-2015. Sur la période 2017-2019, elles représenteraient en moyenne 23,2% du PIB contre en moyenne 26,4% dans la zone UEMOA.

51. Ce rythme d'évolution des charges est imputable à la prise en charge : (i) de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ; (ii) du coût des investissements structurants ; (iii) de l'incidence de l'accord avec l'UNTM ; (iv) de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) ; (v) de l'objectif d'allocation de 15% du budget d'Etat au secteur du Développement Rural et (vi) de la consolidation des acquis des secteurs sociaux.

**Tableau 16 : Projection des charges selon la présentation TOFE 2016-2019 (en milliards FCFA)**

Rubriques	2016	2017	2018	2019	Taux crois. moyen 17-19
<b>Dépenses Totales, Prêts Nets</b>	<b>1 919,6</b>	<b>2 083,9</b>	<b>2 187,8</b>	<b>2 287,5</b>	<b>6,0%</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1 818,7</b>	<b>1 976,0</b>	<b>2 076,8</b>	<b>2 172,3</b>	<b>6,1%</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 045,9</b>	<b>1 127,7</b>	<b>1 193,5</b>	<b>1 232,0</b>	<b>5,6%</b>
Personnel	411,1	450,7	474,7	522,5	8,3%
Biens et Services	295,1	305,2	342,7	319,2	2,9%
Transferts et subventions	283,7	308,3	309,6	322,4	4,4%
Intérêts dus	56,1	63,5	66,5	67,9	6,7%
Dette intérieure	30,0	35,0	33,0	35,3	6,0%
Dette extérieure	26,1	28,5	33,5	32,6	8,0%
<b>Dépenses en capital</b>	<b>772,8</b>	<b>848,3</b>	<b>883,3</b>	<b>940,3</b>	<b>6,8%</b>
Financement extérieur	280,5	302,4	314,2	337,9	6,4%
Financement domestique	492,3	545,9	569,1	602,4	7,0%
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	105,0	111,4	114,7	118,2	4,0%
<b>Prêts nets</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,0</b>	<b>-9,3%</b>

Source : DGB, TOFE

**Tableau 17 : Evolution des dépenses en % du PIB des pays de l'UEMOA 2016-2019**

	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>UEMOA</b>	<b>24,3</b>	<b>24,0</b>	<b>23,9</b>	<b>24,1</b>	<b>24,0</b>
Bénin	23,0	22,4	22,2	22,2	<b>22,3</b>
Burkina-Faso	23,9	24,4	25,3	26,1	<b>25,3</b>
Côte d'Ivoire	24,2	23,8	23,9	24,1	<b>23,9</b>
Guinée-Bissau	22,6	22,6	22,1	22,3	<b>22,3</b>
<b>Mali</b>	<b>23,1%</b>	<b>23,3%</b>	<b>23,3%</b>	<b>23,1%</b>	<b>23,2</b>
Niger	30,3	28,1	26,7	26,3	<b>27,0</b>
Sénégal	24,4	23,8	23,6	23,3	<b>23,6</b>
Togo	27,5	27,0	26,7	27,1	<b>26,9</b>

Source : MEF, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

#### a. Les dépenses courantes

52. Les dépenses courantes sont projetées à 1 232,0 milliards de FCFA en 2019 contre 1 045,9 milliards en 2016, correspondant à une progression moyenne annuelle de 5,6% sur la période 2017-2019 contre 7,3% pour la période 2013-2015. Par rapport au PIB, leur évolution se situerait autour de 12,6% du PIB. L'évolution des dépenses courantes est tirée par :

##### o Les dépenses de personnel

53. La projection des dépenses de personnel a été faite en tenant compte des critères de convergence de l'UEMOA (pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux recettes fiscales ≤ à 35%). Les dépenses de personnel représenteront en moyenne 32,6% des recettes fiscales.

54. La masse salariale en 2016 s'élève à 411,1 milliards FCFA et se chiffrera à 522,5 milliards en 2019, soit une progression moyenne de 8,3% par an sur la période 2017-2019 contre 11,0% sur la période 2013-2015. La projection tient compte de l'incidence des recrutements annuels, de l'incidence des accords avec les organisations syndicales et de la LOPM.

○ **Les dépenses de biens et services**

55. L'évolution des dépenses de biens et services serait en moyenne de 2,9% par an contre 4,4% constatés pendant la période 2013-2015. En valeur absolue, ces dépenses passeront de 295,1 milliards en 2016 à 319,2 milliards en 2019. Les projections intègrent le renforcement des acquis dans les secteurs sociaux (santé, Education et Développement social, hydraulique) et la mise en œuvre de la LOPM et de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

○ **Les transferts et subventions**

56. Les transferts et subventions s'élèvent à 283,7 milliards en 2016 et se chiffreront à 322,4 milliards en 2019, soit en moyenne annuelle une progression de 4,4% contre 4,0% entre 2013-2015. Ces dépenses visent essentiellement à améliorer l'offre et la qualité des services de santé, la prise en charge de certaines maladies (cancer, sida, paludisme...) et des intrants agricoles.

○ **Les intérêts de la dette publique**

57. Les intérêts sont prévus à 67,9 milliards en 2019 contre 56,1 milliards en 2016, soit une augmentation moyenne de 6,7%.

**b. Les dépenses en capital**

58. Les charges en capital sont prévues à 940,3 milliards en 2019 contre 772,8 milliards de FCFA en 2016 correspondant à 6,8% de croissance moyenne par an sur la période du cadrage contre 20,6% pour la période 2013-2015. Le pourcentage des dépenses d'investissement financées sur les ressources internes rapportées aux recettes fiscales sera en moyenne de 38,8% (au-dessus de la norme minimale de 20% fixée par la CEDEAO).

59. L'augmentation est liée à la volonté du gouvernement de (i) booster l'économie grâce aux investissements structurants ; (ii) réaliser les objectifs d'allocation budgétaire de 15% du budget total au secteur de l'Agriculture (conformément à l'engagement du Président de la République) et (iii) mettre en œuvre la LOPM.

**c. Les mesures d'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques**

60. Il s'agit de :

- améliorer la gestion des investissements publics par (i) le renforcement des capacités en matière d'évaluation a priori des faisabilités techniques, économiques et financières des projets d'investissement ; (ii) l'amélioration progressive des procédures de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- améliorer la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- mettre en œuvre le nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA ;
- améliorer la gestion de la dette intérieure ;
- accélérer la production et l'audit des comptes annuels de l'Etat ;
- renforcer le suivi des délais de paiement afin d'éviter la constitution d'arriérés ;
- renforcer le contrôle interne et externe des dépenses publiques.

### 2.3.3 Projections des soldes budgétaires 2017-2019

#### a. Déficit global

61. Selon la présentation TOFE, le déficit global dons inclus et le déficit global hors dons ressortiront respectivement à 278,5 milliards et à 477,9 milliards de FCFA en 2019 contre 357,2 milliards et 524,3 milliards en 2016. Le déficit global dons exclus en pourcentage du PIB (en moyenne de 5,6%) ressortirait au-dessus de la norme de la CEDEAO (4,0%) tout comme la moyenne du déficit global dons inclus (3,5%) serait au-dessus de la norme UEMOA (3%).

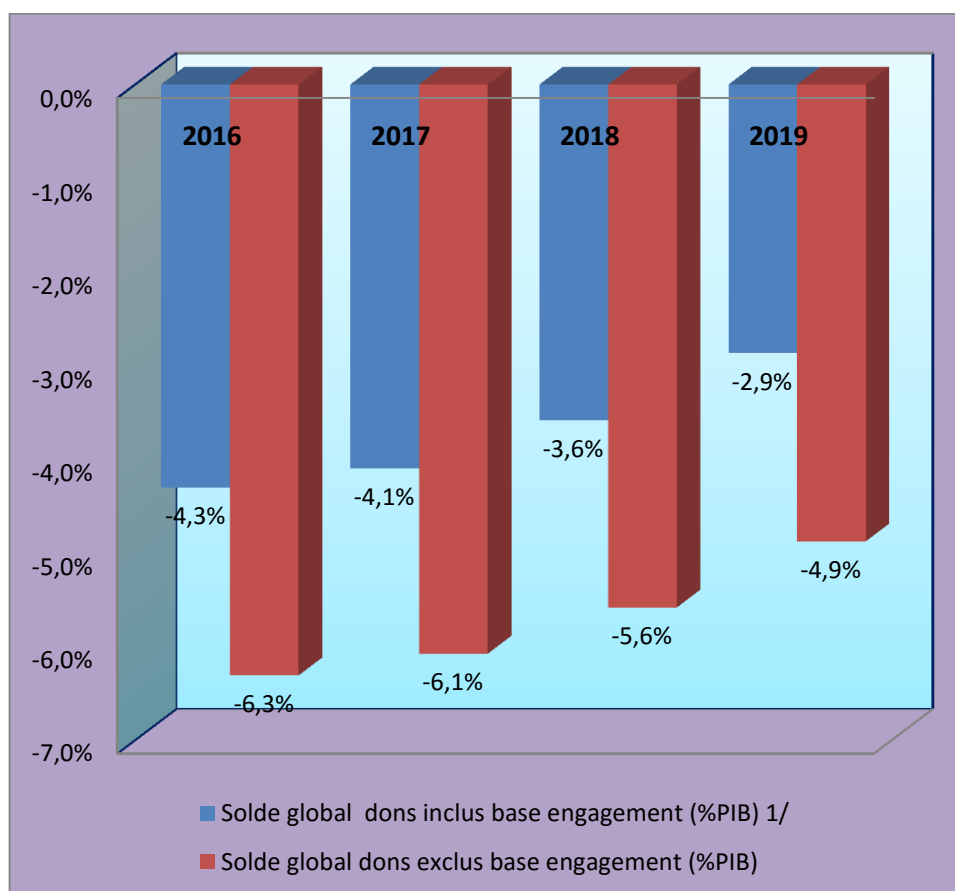
62. La dégradation du déficit est imputable à la prise en charge des projets structurants, de l'incidence de l'accord avec l'UNTM, de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM), la mise en œuvre de l'objectif d'allocation de 15% du budget d'Etat au secteur du Développement Rural.

**Tableau 18 : Evolution du déficit global 2016-2019**

Rubriques	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2017-19
Solde global dons inclus base engagement (en milliards FCFA)	-357,2	-365,8	-336,3	-283,1	-328,4
Solde global dons exclus base engagement (en milliards FCFA)	-524,3	-543,0	-524,7	-482,5	-516,8
Solde global dons inclus base engagement (%PIB) 1/	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%	-3,5%
Solde global dons exclus base engagement (%PIB)	-6,3%	-6,1%	-5,6%	-4,9%	-5,5%

Source : DGB, TOFE

**Figure 4 : Tendence du solde budgétaire global**



**Tableau 19 : Solde budgétaire global dons inclus (en pourcentage du PIB) des pays de l'UEMOA 2016-2019**

	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
UEMOA	-4,0	-3,4	-3,0	-2,9	-3,1
Bénin	-4,7	-4,3	-3,9	-3,9	-4,0
Burkina-Faso	-3,0	-2,5	-2,5	-2,5	-2,5
Côte d'Ivoire	-3,6	-3,2	-2,9	-2,9	-3
Guinée-Bissau	-2,1	-2,4	-1,5	-1,3	-1,7
<b>Mali</b>	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%	-3,5
Niger	-6,9	-4,6	-2,7	-2,2	-3,2
Sénégal	-4,3	-3,6	-3,1	-2,8	-3,2
Togo	-6,4	-5,8	-5,5	-5,7	-5,7

Source : MEF-FMI septembre 2016, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA, mars 2016.

### 2.3.4 Projection des financements du déficit

63. Le déficit budgétaire ne serait couvert que partiellement par les financements extérieur et intérieur. Il se dégagera un écart de financement<sup>1</sup> de :

- 257,1 milliards en 2017 ;
- 234,9 milliards en 2018 ;
- 172,1 milliards en 2019.

**Tableau 20: Projection des financements (en milliards de CFA) 2016-2019**

	2016	2017	2018	2019
<b>FINANCEMENT</b>	<b>359,3</b>	<b>124,9</b>	<b>112,8</b>	<b>119,2</b>
<b>Financement extérieur (net)</b>	<b>159,1</b>	<b>159,1</b>	<b>173,2</b>	<b>177,9</b>
Emprunts	199,8	223,7	235,7	254,8
Projets	169,1	188,1	201,3	218,4
Prêts budgétaires	30,7	35,6	34,4	36,4
Amortissement	-58,4	-82,5	-80,6	-93,9
Annulation de la dette (PPTE)	17,7	17,8	18,1	17,0
<b>Financement intérieur (net)</b>	<b>200,2</b>	<b>-34,1</b>	<b>-60,4</b>	<b>-58,8</b>
<b>ECART de FINANCEMENT</b>	<b>0,0</b>	<b>257,1</b>	<b>234,9</b>	<b>172,1</b>

Source : DGB, TOFE

<sup>1</sup> L'écart de financement correspond à la différence entre le déficit budgétaire projeté et le financement disponible projeté.

## 2.4 Situation par rapport aux critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO

64. Au plan des engagements communautaires, les efforts en matière de respect des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO seront maintenus. Les tableaux ci-dessous indiquent la position du Mali sur la période du cadrage.

**Tableau 21: Situation des critères de convergence de l'UEMOA 2016-2019**

Critères de convergence	Norme UEMOA	2016	2017	2018	2019
<b>Critères de premier rang</b>					
Ratio du solde budgétaire global, dons inclus en % du PIB	≥ -3%	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%
Taux d'inflation	≤ 3%	0,5%	1,0%	1,4%	1,7%
Encours de la dette publique rapporté au PIB	≤ 70%	29,6%	29,9%	30,7%	31,7%
<b>Critères de second rang</b>					
Masse salariale sur recettes fiscales	≤ 35%	33,4%	33,2%	32,2%	32,5%
Taux de pression fiscale	≥ 20%	14,8%	15,2%	15,7%	16,2%
<b>Nombre de critères respectés</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Source : DGB, TOFE

**Tableau 22: Situation des critères de convergence de la CEDEAO 2016-2019**

Critères de convergence	Norme CEDEAO	2016	2017	2018	2019
<b>Critères de premier rang</b>					
Le ratio du déficit budgétaire global hors dons sur le PIB nominal	≤ 4%	6,3%	6,1%	5,6%	4,9%
Taux d'inflation en fin de période	≤ 5%	0,5%	1,0%	1,4%	1,7%
Le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale ≤ 10% des recettes fiscales de l'année antérieure*	≤ 10%				
Réserves de change en mois d'importations*	≥ 6				
<b>Critères de second rang</b>					
Non accumulation des arriérés intérieurs élimination de tous les anciens arriérés	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Le ratio recettes fiscales / PIB	≥ 20%	14,8%	15,2%	15,7%	16,2%
Masse salariale/recettes fiscales ≤ 35%	≤ 35%	33,4%	33,2%	32,2%	32,5%
Le ratio investissements publics financés sur les ressources intérieurs/Recettes ≥ 20% fiscales	≥ 20%	40,0%	40,2%	38,6%	37,5%
Stabilité du taux de change réel*					
Taux d'intérêt réel positif*					

Source : DGB, TOFE

NB :\* le critère n'est pas applicable aux pays de l'UEMOA

### III. LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES

#### 3.1 Réalisations récentes dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles

65. Du fait du ralentissement économique induit par la crise de 2012, la pauvreté a augmenté en 2013 avant de fléchir très légèrement en 2014. En effet, le taux de pauvreté monétaire est passé de 45,4% en 2011 à 47,1% en 2013. En 2014, grâce à la reprise des activités économiques, le taux de pauvreté a très légèrement diminué en enregistrant un taux de 46,9%.
66. De 2011 à 2013, la pauvreté monétaire s'est accentuée aussi bien dans le milieu urbain (de 47 à 49,3%) que dans le milieu rural (de 51 à 54,5%). Un infléchissement relativement faible a été enregistré en 2014 car le milieu rural a connu une diminution passant de 54,5% à 52,8%, tout comme le milieu urbain hors Bamako où le taux de pauvreté est passé de 49,3% à 46,6%. Le taux de pauvreté dans le district de Bamako en 2014 est de 11,1% contre 10,3% en 2013. Il convient de noter que l'incidence de la pauvreté en 2014 au niveau national, à Bamako et en milieu rural est plus élevée que son niveau de 2011. La pauvreté dans les villes autres que Bamako en 2014 a diminué par rapport à son niveau de 2011.

**Tableau 23 : Tendance de la pauvreté monétaire sur la période 2011-2014**

Milieu	2011	2013	2014
Bamako	10,7	10,3	11,1
Autres villes	47,7	49,3	46,6
Rural	51,1	54,5	52,8
National	45,6	47,1	46,9

**Source :** INSTAT-EMOP, Rapport CREDD 2016-2018.

#### Gouvernance, Paix, Sécurité et réconciliation nationale

67. Des avancées ont été obtenues par le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption à travers notamment la révision du Code des marchés publics et l'adoption par l'Assemblée nationale en 2014 de la loi relative à l'enrichissement illicite.
68. En matière de paix et de sécurité, de grands progrès ont été réalisés. Le gouvernement du Mali et les groupes armés ont signé en juin 2015, l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Aussi, en vue de renforcer les capacités opérationnelles de l'outil de défense et de sécurité nationale, la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) a-t-elle été adoptée.
69. La mise en place du Comité de Suivi de l'Accord, l'élaboration par le Gouvernement du plan d'actions de la mise en œuvre de l'Accord, la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation Nationale et de plusieurs commissions de veille pour la médiation des conflits sont des avancées réelles en matière de paix et de réconciliation nationale.

#### Relance économique

70. La relance économique a été soutenue par les efforts du gouvernement en faveur du développement rural qui a bénéficié d'un appui accru en termes d'allocation budgétaire. Des efforts ont été aussi consentis dans le domaine des infrastructures structurantes et du développement des services.



L'augmentation continue de la production et de la productivité du secteur agricole durant les dernières années contribuent à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement en milieu rural.

71. La qualité des investissements dans le budget a été améliorée en lien avec l'augmentation des dépenses en investissement par rapport aux dépenses courantes du Budget d'Etat. Des efforts importants ont été faits dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

#### Secteurs sociaux

72. L'accès aux services de santé de base a connu de nombreuses réalisations, notamment en ce qui concerne la réhabilitation et l'équipement des bâtiments endommagés, le retour progressif du personnel de santé dans les régions du Nord, et la disponibilité des médicaments et consommables. Les activités de lutte contre le VIH/SIDA et l'accès aux services de santé de la reproduction y compris de planification familiale ont été renforcées.

73. Dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, de grandes réalisations ont été effectuées, notamment dans la reconstruction et l'équipement du tissu scolaire dans les régions du Nord et dans la réhabilitation des infrastructures scolaires de façon générale.

### **3.2 Les priorités du gouvernement sur la période 2017-2019**

74. Le DPBEP 2017-2019 se focalisera sur la mise en œuvre du CREDD 2016-2018. En effet, le gouvernement a adopté en avril 2016, le CREDD qui constitue désormais le document cadre de référence pour toutes les politiques et stratégies nationale de développement. Il intègre, en outre, les mesures prioritaires contenues dans le PAG 2013-2018 dont les six (06) axes sont relatifs :

- au renforcement des institutions et l'approfondissement de la démocratie ;
- à la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des biens et des personnes ;
- à la réconciliation des Maliens ;
- au redressement de l'école ;
- à la construction d'une économie émergente ;
- à la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

75. L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

76. Pour atteindre cet objectif global, la stratégie se décline en deux (02) axes préalables et trois (03) axes stratégiques.

77. Les trois axes stratégiques sont respectivement relatifs à :

- la croissance économique inclusive et durable ;
- l'Accès aux services sociaux de base ;
- le développement institutionnel et Gouvernance.

78. Les projections budgétaires sont mises en cohérence avec les priorités d'allocations budgétaires du CREDD. Ainsi, les ordres de priorité s'établissent comme suit :

- le premier axe représentera en moyenne 26,70% ;
- la part de l'axe 2 sera en moyenne de 27,76% dans le budget total ;
- l'axe 3 représentera en moyenne 27,36% des dépenses totales.

**Tableau 245: Allocations budgétaires suivant les axes du CREDD (en milliards de FCFA) 2016-2017**

AXES		2016	2017	2018	2019
		LFR	PLF.	Proj.	Proj.
AXE1 :	Croissance économique inclusive et durable	550,76	603,16	619,17	651,95
AXE2 :	Développement social et accès aux services sociaux de base	578,37	617,88	647,64	683,61
AXE3 :	Développement institutionnel et la gouvernance	581,55	617,50	635,98	667,44
Dette		148,65	219,53	203,96	214,89
Dotations non réparties		198,67	212,57	222,54	200,71
<b>TOTAL</b>		<b>2058,00</b>	<b>2270,65</b>	<b>2329,28</b>	<b>2418,61</b>

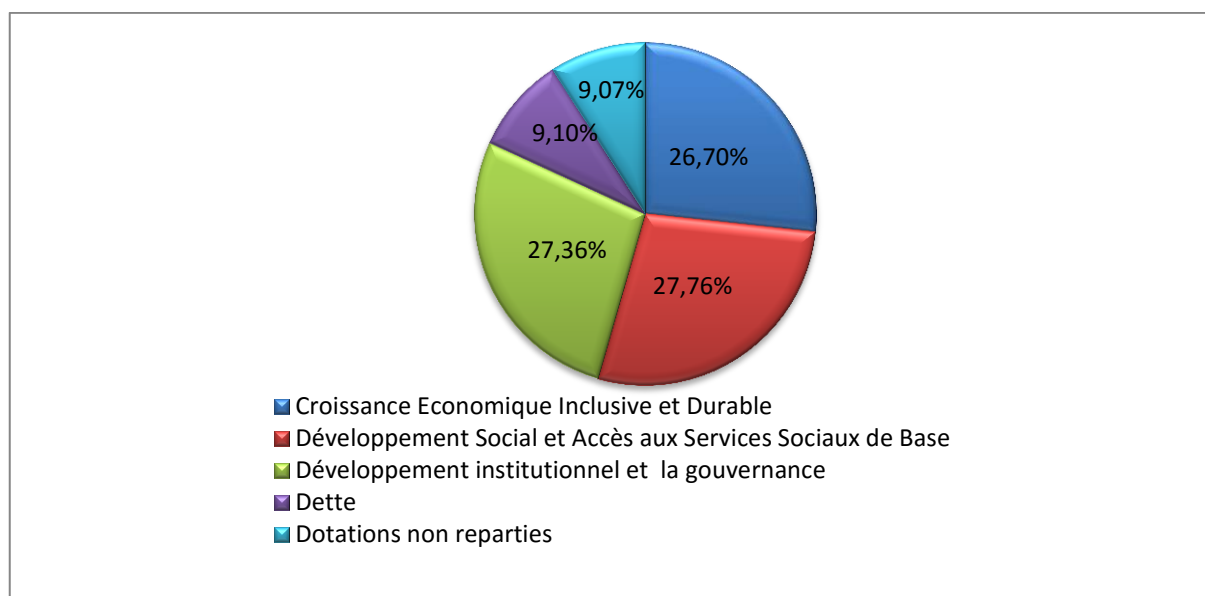
Source : DGB, DPBEP

**Tableau 25 : Ratios par rapport à l'ensemble des charges sectorielles 2016-2019**

AXES		2016	2017	2018	2019
		LFR	PLF.	Proj.	Proj.
AXE1 :	Croissance économique inclusive et durable	26,76%	26,56%	26,58%	26,96%
AXE2 :	Développement social et accès aux services sociaux de base	28,10%	27,21%	27,80%	28,26%
AXE3 :	Développement institutionnel et la gouvernance	28,26%	27,20%	27,30%	27,60%
Dette		7,22%	9,67%	8,76%	8,89%
Dotations non réparties		9,65%	9,36%	9,55%	8,30%

Source : DGB, DPBEP

**Figure 5 : Part moyenne des axes du CREDD dans les dépenses totales**



### 3.3 Analyse sectorielle du cadrage budgétaire 2017-2019

#### 3.3.1 AXE 1 : Croissance économique inclusive et durable

79. L'ambition fixée dans le CREDD 2016-2018 est de réussir à réaliser l'objectif de 6,4% de croissance économique en moyenne sur la période. A cet effet, l'axe stratégique 1 du CREDD poursuit treize (13) objectifs spécifiques à travers les domaines prioritaires suivants :

- Développement rural et sécurité alimentaire ;
- Protection de l'Environnement ;
- Développement des infrastructures ;
- Développement des autres secteurs de croissance.

80. Les objectifs et domaines prioritaires de cet axe cadrent avec ceux de l'axe 5 du PAG « Construire une économie émergente ».

81. Il est ainsi prévu de consacrer en moyenne 26,70% des dépenses totales au développement de cet axe. En valeur absolue, les allocations en faveur de cet axe passeront de 550,8 milliards en 2016 à 651,95 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement moyen annuel de 5,82% entre 2017-2019.

**Tableau 26 : allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 1 du CREDD (en milliards FCFA)**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Taux crois 17-19
<b>Croissance économique inclusive et durable</b>	<b>550,76</b>	<b>603,16</b>	<b>619,17</b>	<b>651,95</b>	<b>5,82%</b>
<i>Agriculture</i>	308,97	343,06	351,93	367,93	6,05%
<i>Mine, industrie-commerce, art-tourisme et énergie</i>	77,76	87,11	88,80	94,80	6,91%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	164,03	172,99	178,44	189,22	4,88%

**Source :** DGB, DPBEP.

**Tableau 27 : part des secteurs de l'axe 1 dans les dépenses totales 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>Croissance économique inclusive et durable</b>	<b>26,76%</b>	<b>26,56%</b>	<b>26,58%</b>	<b>26,96%</b>	<b>26,70%</b>
<i>Agriculture</i>	15,01%	15,11%	15,11%	15,21%	15,14%
<i>Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie</i>	3,78%	3,84%	3,81%	3,92%	3,86%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	7,97%	7,62%	7,66%	7,82%	7,70%

Source : DGB, DPBEP.

- **Secteur Agriculture**

82. Les allocations de ce secteur passeront de 308,97 milliards en 2016 à 367,93 milliards en 2019, soit une progression moyenne annuelle de 6,05%.

83. La part moyenne du secteur dans le DPBEP 2017-2019 est estimée en moyenne à 15,14%, ce qui dépasse l'objectif d'allocation budgétaire au secteur agricole de 10% du NEPAD. Cette tendance s'inscrit dans le cadre du respect de l'engagement du Président de la république de consacrer 15% du budget d'Etat à l'Agriculture en vue de faire du Mali une puissance agricole exportatrice.

84. Pour réaliser cet objectif, les dépenses du secteur de l'Agriculture doivent augmenter en moyenne de 19,3 milliards de FCFA /an.

- **Secteur Développement des Infrastructures « mine, industrie-commerce, artisanat-tourisme, énergie, etc. »**

85. Les crédits alloués au secteur passeront de 77,76 milliards en 2016 à 94,80 milliards en 2019, soit une croissance moyenne de 6,91% sur la période du DPBEP et représenteront en moyenne 3,86% des dépenses totales.

86. Ils serviront à :

- développer les énergies renouvelables, notamment à travers la réalisation de barrages hydroélectriques et de centrales solaires photovoltaïque, et accroître l'accès à l'électricité à moindre coût pour les populations rurales et urbaines ;
- améliorer la gouvernance, la transparence des industries extractives et diversifier le secteur des Mines ;
- développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie ;
- promouvoir le commerce intérieur et extérieur ;
- consolider les secteurs du tourisme, et de l'artisanat ;
- valoriser la production et le patrimoine culturels.

- **Secteur « Travaux Publics, transport et communication »**

87. En 2016 les prévisions pour le secteur « Travaux Publics, transport et communication » sont prévues à 164,03 milliards contre 189,22 milliards en 2019, représentant en moyenne 7,70% des dépenses totales. Ces crédits budgétaires seront destinées à :

- améliorer le maillage territorial et l'interconnexion des infrastructures de transports et d'équipement ;
- Promouvoir l'extension et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'ensemble des secteurs et des acteurs.

### 3.3.2 AXE 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base

88. En vue d'améliorer le bien-être social des populations, plusieurs objectifs seront poursuivis dans le cadre de l'axe 2. Il s'agit de :
89. Ces objectifs seront réalisés dans le cadre de trois (03) domaines prioritaires à savoir : (i) le développement des compétences ; (ii) le développement des services sociaux de base et (iii) le développement social, l'actions humanitaires et la solidarité.
90. Il s'agit, conformément au PAG, de reconstruire l'école malienne et de mettre en œuvre une politique active de développement social.
91. Les allocations vont passer de 578,37 milliards de FCFA en 2016 à 683,61 milliards en 2019, soit en moyenne 5,73% d'augmentation. Elles représenteront en moyenne 27,76% des dépenses totales.

**Tableau 28 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 2 du (en milliards FCFA) 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Taux crois 17-19
<b>Développement social et accès aux services sociaux de base</b>	<b>578,37</b>	<b>617,88</b>	<b>647,64</b>	<b>683,61</b>	<b>5,73%</b>
<i>Education</i>	337,03	348,14	364,35	385,23	4,56%
<i>Santé</i>	124,17	139,52	145,99	154,14	7,53%
<i>Urbanisme et logement</i>	14,13	9,40	9,71	10,19	4,11%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	15,94	19,53	20,66	22,04	6,22%
<i>Emploi</i>	12,15	13,51	13,99	14,70	6,62%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	74,95	87,78	92,93	97,31	9,23%

**Source :** DGB, DPBEP.

**Tableau 29 : part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses totales 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>Développement social et accès aux services sociaux de base</b>	<b>28,10%</b>	<b>27,21%</b>	<b>27,80%</b>	<b>28,26%</b>	<b>27,76%</b>
<i>Education</i>	16,38%	15,33%	15,64%	15,93%	15,63%
<i>Santé</i>	6,03%	6,14%	6,27%	6,37%	6,26%
<i>Urbanisme et logement</i>	0,69%	0,41%	0,42%	0,42%	0,42%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	0,77%	0,86%	0,89%	0,91%	0,89%
<i>Emploi</i>	0,59%	0,60%	0,60%	0,61%	0,60%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	3,64%	3,87%	3,99%	4,02%	3,96%

**Source :** DGB, DPBEP.

92. Les efforts budgétaires en faveur de l'axe 2 sont surtout perceptibles au niveau des allocations des dépenses récurrentes dans lesquelles cet axe représente en moyenne 53,27% des dépenses récurrentes contre 36,50% pour l'axe 3 et 7,12% pour l'axe 1.

**Tableau 30: Allocations des dépenses récurrentes en faveur de l'axe 2 (en milliards FCFA) 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Taux_crois 17-19
<b>Développement social et accès aux services sociaux de base</b>	<b>487,94</b>	<b>504,06</b>	<b>530,90</b>	<b>560,48</b>	<b>4,73%</b>
<i>Education</i>	312,24	320,88	336,78	356,12	4,49%
<i>Santé</i>	104,51	105,60	110,99	117,35	3,96%
<i>Urbanisme et logement</i>	2,01	2,01	2,14	2,26	4,09%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	1,39	1,65	1,73	1,82	9,52%
<i>Emploi</i>	4,94	5,59	6,00	6,19	7,89%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	62,85	68,33	73,26	76,73	6,89%

Source : DGB, DPBEP.

**Tableau 31 : Part des secteurs de l'axe 2 dans les dépenses récurrentes 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>Développement social et accès aux services sociaux de base</b>	<b>56,85%</b>	<b>53,09%</b>	<b>53,27%</b>	<b>53,45%</b>	<b>53,27%</b>
<i>Education</i>	36,38%	33,80%	33,79%	33,96%	33,85%
<i>Santé</i>	12,18%	11,12%	11,14%	11,19%	11,15%
<i>Urbanisme et logement</i>	0,23%	0,21%	0,21%	0,22%	0,21%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	0,16%	0,17%	0,17%	0,17%	0,17%
<i>Emploi</i>	0,58%	0,59%	0,60%	0,59%	0,59%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	7,32%	7,20%	7,35%	7,32%	7,29%

Source : DGB, DPBEP.

- **Secteur Education**

93. Le secteur de l'éducation reste prioritaire en termes d'allocations budgétaires, sa part moyenne dans le DPBEP est estimée à 15,63%. Les allocations au secteur passeront de 337,03 milliards en 2016 à 385,23 milliards en 2019, en progression moyenne annuelle de 4,56% sur la période du DPBEP. Ces allocations visent à améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabétisation.

- **Secteur Santé**

94. Les allocations budgétaires du secteur de la santé passent de 124,17 milliards en 2016 à 154,14 milliards en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 7,53% et une part moyenne de 6,26% entre 2017 et 2019. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de l'état de santé de la population et de la lutte contre le VIH/Sida.

- **Secteur « Urbanisme et logement »**

95. Les allocations au secteur passeront de 9,40 milliards en 2017 à 10,19 milliards en 2019, soit une progression moyenne par an de 4,11% sur la période 2017-2019 et représenteront 0,42% des dépenses totales. Elles visent à moderniser et encadrer l'urbanisme et l'habitat.

- **Secteur « Assainissement et approvisionnement en eau potable »**

96. Avec 15,94 milliards prévus en 2016, les allocations budgétaires pour ce secteur atteindront 22,04 milliards en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 6,22% entre 2017 et 2019 et une part moyenne de 0,89%. Les allocations budgétaires viseront notamment à promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique.

- **Emploi**

97. Les allocations au secteur de l'emploi connaîtraient une progression de 6,62% sur la période 2017-2019. Sa part prévue dans le budget est de 12,15 milliards en 2016 contre 14,70 milliards en 2019, en vue de favoriser les créations d'emplois, développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses.

- **Autres secteurs sociaux**

98. Les « autres secteurs sociaux » couvrent les domaines de la jeunesse et des sports, de la promotion de la femme, du développement social et de la population.

99. Avec 74,95 milliards de FCFA prévus en 2016, les allocations budgétaires « Autres Secteurs Sociaux » atteindront les 97,31 milliards en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 9,23% entre 2017-2019 et une part moyenne de 3,96%. Les allocations permettront de poursuivre les objectifs suivants :

- soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté ;
- promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- étendre la protection sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire ;
- promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires ;
- intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques publiques.

### **3.3.3 AXE 3 : Développement institutionnel et Gouvernance**

100. Le troisième axe du CREDD poursuit les objectifs suivants : (i) améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption ; (ii) coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement ; (iii) développer les statistiques comme outil d'aide à la décision ; (iv) Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ; (v) améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national à une justice de qualité, impartiale et professionnelle ; (vi) assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières ; (vii) impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation et (viii) œuvrer pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération internationale au service du développement du Mali.

101. Il couvre les domaines d'intervention prioritaires relatifs : (i) à la transparence, l'élaboration et la coordination des Politiques Publiques ; (ii) à la décentralisation et au développement institutionnel et (iii) aux relations internationales.

102. L'effort d'allocations budgétaires pour cet axe passera de 581,55 milliards de FCFA en 2016 à 667,44 milliards en 2019, soit en moyenne 4,71% d'augmentation par an entre 2017-2019 et une part moyenne de 27,36%.

103. Cet axe intègre les mesures du PAG relatives à :

- la mise en place d'institutions fortes et crédibles ;
- la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale.

**Tableau 32 : Allocations budgétaires détaillées en faveur de l'axe 3 (en milliards FCFA) 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Taux crois 17-19
<b>Développement institutionnel et la gouvernance</b>	<b>581,55</b>	<b>617,50</b>	<b>635,98</b>	<b>667,44</b>	<b>4,71%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	225,13	249,60	256,58	268,66	6,12%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	32,91	38,67	40,13	41,64	8,35%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	323,51	329,23	339,27	357,14	3,36%

Source : DGB, DPBEP.

**Tableau 33 : Part des secteurs de l'axe 3 dans les dépenses totales 2016-2019**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>Développement institutionnel et gouvernance</b>	<b>28,26%</b>	<b>27,20%</b>	<b>27,30%</b>	<b>27,60%</b>	<b>27,36%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	10,94%	10,99%	11,02%	11,11%	11,04%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	1,60%	1,70%	1,72%	1,72%	1,72%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	15,72%	14,50%	14,57%	14,77%	14,61%

Source : DGB, DPBEP.

- **Secteur « Pouvoirs publics et administration générale »**

104. Avec 225,13 milliards de FCFA prévus en 2016, les allocations du secteur atteindront les 268,66 milliards en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 6,12% sur la période du cadrage et une part moyenne de 11,04%.

105. Spécifiquement les inscriptions seront destinées à :

- améliorer la transparence et lutter efficacement contre la corruption ;
- coordonner et planifier les politiques publiques et les stratégies de développement ;
- développer les statistiques comme outil d'aide à la décision ;
- moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ;
- améliorer le respect des droits de l'homme et l'accès sur toute l'étendue du territoire national à une justice de qualité, impartiale et professionnelle
- assainir et améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat et les affaires foncières
- impulser une dynamique de développement des territoires basée sur une articulation optimale entre aménagement du territoire, déconcentration et décentralisation.

- **Secteur « Diplomatie et affaires étrangères »**

Avec 32,91 milliards de FCFA prévus en 2016, les dépenses relatives au secteur « Diplomatie et affaires étrangères » se chiffreront à 41,64 milliards en 2019, ce qui représente une croissance moyenne de 8,35% entre 2017 et 2019 et une part moyenne de 1,72% en vue d'œuvre pour une diplomatie d'influence et promouvoir l'intégration africaine et une coopération internationale au service du développement du Mali.

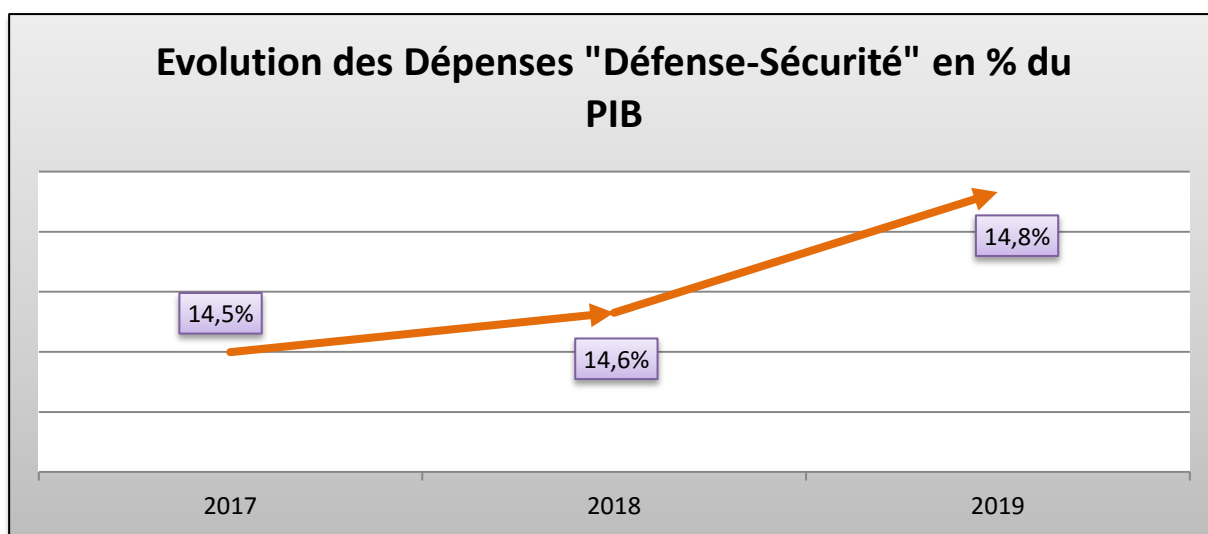


- **Secteur « Défense nationale et sécurité intérieure »**

106. S'agissant du secteur « Défense nationale et sécurité intérieure », avec 323,51 milliards de FCFA prévus en 2016, les dépenses de ce secteur se chiffreront à 357,14 milliards en 2019, soit une croissance moyenne de 3,36% et une part moyenne de 14,61% en lien avec la mise en œuvre de la LOPM.

107. Les allocations s'inscrivent dans le cadre de la prise en compte de l'axe 2 du PAG relatif à la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national à travers le développement des capacités humaines et opérationnelles des forces armées et de sécurité.

**Figure 6 : Evolution des dépenses "défense et sécurité" en % des dépenses totales**



**ANNEXES :**

**ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE MACRO-ECONOMIQUES ET CRITERES DECISIONNELS**

	2016	2017	2018	2019
<b>(Variation annuelle en %)</b>				
<b>COMPTES NATIONAUX ET PRIX</b>				
PIB réel	5,4	5,3	4,8	4,7
Déflateur du PIB	1,8	2,1	0,4	0,6
Inflation	0,5	1,0	1,4	1,7
Monnaie et crédit				
Masse Monétaire	16,9	13,5	10,3	6,1
Crédit à l'économie	15,2	12,0	8,8	7,4
<b>(en pourcentage du PIB)</b>				
<b>Budget de l'administration centrale</b>				
Recettes budgétaires	15,5%	16,0%	16,5%	17,0%
Dons	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Total des dépenses et prêts nets	23,1%	23,3%	23,3%	23,1%
Solde global (base engagement, dons inclus)	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%
Solde budgétaire de base (UEMOA déf.)	-2,0%	-1,8%	-1,2%	-0,5%
<b>Secteur extérieur</b>				
Solde courant, transferts officiels inclus	-7,6	-6,7	-5,3	-5,3
Solde courant, transferts officiels exclus	-16,9	-15,7	-13,3	-12,8
Exportations de biens et services (B&S)	18,7	19,1	18,6	18,0
Importations de B&S	23,9	23,6	22,2	21,8
<b>Pour mémoire:</b>				
PIB nominal (milliards de FCFA)	8 312	8 938	9 401	9 900
Prix de l'or (en \$ par once, Londre fix)	1 282	1 357	1 374	1 391
Prix du pétrole (en \$ par baril)	43	51	53	54

*Sources : Les autorités maliennes et les estimation et prévisions des services du FMI, septembre 2016.*

**ANNEXE 2 : TOFE PREVISIONNEL 2016 -2019**

	2016	2017	2018	2019
<b>RECETTES, DONNS</b>	<b>1 562,4</b>	<b>1 718,1</b>	<b>1 851,5</b>	<b>2 004,4</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>1 395,3</b>	<b>1 540,9</b>	<b>1 663,1</b>	<b>1 805,0</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>1 290,3</b>	<b>1 429,5</b>	<b>1 548,4</b>	<b>1 686,8</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>1 230,7</b>	<b>1 358,0</b>	<b>1 473,3</b>	<b>1 607,9</b>
impôts directs	390,2	425,8	459,0	498,0
impôts indirects	840,6	932,2	1 014,3	1 109,9
TVA	445,4	503,6	551,2	600,8
TVA intérieur	175,4	197,0	212,8	229,8
TVA sur importation	270,1	306,6	338,5	371,0
Taxes intérieures sur produits pétroliers	97,9	104,9	100,2	109,1
Taxes sur les importations (DD et taxes)	155,1	173,5	188,6	204,4
Autres droits et taxes	213,6	232,2	254,3	275,6
Remboursement exonérations	-6,0	-6,0	-10,0	-10,0
Remboursement crédit TVA	-65,4	-76,0	-70,0	-70,0
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>59,6</b>	<b>71,5</b>	<b>75,1</b>	<b>78,8</b>
<b>Recettes fds. spéc. et budg. ann.</b>	<b>105,0</b>	<b>111,4</b>	<b>114,7</b>	<b>118,2</b>
<b>Dons</b>	<b>167,1</b>	<b>177,2</b>	<b>188,4</b>	<b>199,4</b>
Projets	92,0	96,5	93,3	98,8
Budgétaires	55,7	63,0	75,5	79,9
Appui budgétaire	19,4	17,7	19,6	20,7
<b>Dépenses Totales, Prêts Nets</b>	<b>1 919,6</b>	<b>2 083,9</b>	<b>2 187,8</b>	<b>2 287,5</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1 818,7</b>	<b>1 976,0</b>	<b>2 076,8</b>	<b>2 172,3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 045,9</b>	<b>1 127,7</b>	<b>1 193,5</b>	<b>1 232,0</b>
<b>Personnel</b>	<b>411,1</b>	<b>450,7</b>	<b>474,7</b>	<b>522,5</b>
Fonctionnaires Etat	291,7	330,2	350,0	388,3
Fonctionnaires Collectivités	119,4	120,5	124,7	134,2
<b>Biens et Services</b>	<b>295,1</b>	<b>305,2</b>	<b>342,7</b>	<b>319,2</b>
Matériel	113,3	120,4	123,3	127,0
Communication - énergie	34,9	44,8	45,9	47,2
Déplacements et transports	54,2	60,9	62,8	64,6
Elections	9,2	10,0	40,0	6,0
Autres dépenses sur biens et services	83,5	69,0	70,7	74,3
<b>Transferts et subventions</b>	<b>283,7</b>	<b>308,3</b>	<b>309,6</b>	<b>322,4</b>
Bourses	17,8	17,8	18,0	18,0
Filet social	10,5	10,5	10,5	10,5
Subventions eau - électricité	25,0	25,0	25,0	25,0
Intrants agricoles	38,6	43,0	38,5	38,5
Subventions CRM (Caisse de Retraite)	37,5	37,5	41,5	45,5
Plans sociaux (PASEP)	2,0	2,0	1,0	1,0
Autres transferts et subventions	152,3	172,5	175,1	183,9
<b>Intérêts dus</b>	<b>56,1</b>	<b>63,5</b>	<b>66,5</b>	<b>67,9</b>
Dettes intérieure	30,0	35,0	33,0	35,3
Dettes extérieure	26,1	28,5	33,5	32,6
<b>Dépenses en capital</b>	<b>772,8</b>	<b>848,3</b>	<b>883,3</b>	<b>940,3</b>
Financement extérieur	280,5	302,4	314,2	337,9
Financement domestique	492,3	545,9	569,1	602,4
<b>Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes</b>	<b>105,0</b>	<b>111,4</b>	<b>114,7</b>	<b>118,2</b>
<b>Prêts Nets</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,0</b>

Source : DGB, TOFE.

**ANNEXE 2 : TOFE PREVISIONNEL 2016 -2019 (suite)**

	2016	2017	2018	2019
<b>Déficit (base ordonnancement)</b>				
Dons exclus	-524,3	-543,0	-524,7	-482,5
Dons inclus	-357,2	-365,8	-336,3	-283,1
<b>Déficit (base Caisse)</b>				
Dons exclus	-526,4	-559,2	-536,1	-490,6
Dons inclus	-359,3	-382,0	-347,7	-291,2
<b>Solde budgétaire de base</b>	<b>-188,1</b>	<b>-177,7</b>	<b>-135,0</b>	<b>-64,7</b>
<b>Solde budgétaire de base hors PPTE</b>	<b>-170,4</b>	<b>-159,8</b>	<b>-116,9</b>	<b>-47,7</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>359,3</b>	<b>124,9</b>	<b>112,8</b>	<b>119,2</b>
<b>Financement extérieur (net)</b>	<b>159,1</b>	<b>159,1</b>	<b>173,2</b>	<b>177,9</b>
Emprunts	199,8	223,7	235,7	254,8
Projets	169,1	188,1	201,3	218,4
Prêts budgétaires	30,7	35,6	34,4	36,4
Amortissement	-58,4	-82,5	-80,6	-93,9
Annulation de la dette (PPTE)	17,7	17,8	18,1	17,0
<b>Financement intérieur (net)</b>	<b>200,2</b>	<b>-34,1</b>	<b>-60,4</b>	<b>-58,8</b>
<b>Gap de financement Etat (+ = déficit)</b>	<b>0,0</b>	<b>257,1</b>	<b>234,9</b>	<b>172,1</b>

Source : DGB, TOFE.

**ANNEXE 3 : INDICATEURS BUDGETAIRES**

	2016	2017	2018	2019
<b>P.I.B. Nominal</b>	<b>8 312,0</b>	<b>8 938,3</b>	<b>9 401,0</b>	<b>9 900,0</b>
<b>Recettes budgétaires (% PIB)</b>	15,5%	16,0%	16,5%	17,0%
Recettes totales (% PIB)	16,8%	17,2%	17,7%	18,2%
<b>Recettes fiscales (% PIB)</b>	14,8%	15,2%	15,7%	16,2%
Recettes non fiscales (% PIB)	0,7%	0,8%	0,8%	0,8%
Dons / (% PIB)	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
<b>Dépenses totales et prêts nets (% PIB)</b>	23,1%	23,3%	23,3%	23,1%
Dépenses budgétaires (% PIB)	21,9%	22,1%	22,1%	21,9%
Dépenses courantes (% PIB)	12,6%	12,6%	12,7%	12,4%
Dépenses en capital (% PIB)	9,3%	9,5%	9,4%	9,5%
Dépenses PPTE (% PIB)	1,4%	1,3%	1,3%	1,4%
<b>Solde global (base engagement) dons inclus (%PIB) 1/</b>	-4,3%	-4,1%	-3,6%	-2,9%
Solde global (base engagement) dons exclus (%PIB)	-6,3%	-6,1%	-5,6%	-4,9%
Solde global (base caisse) dons inclus (%PIB) 1/	-4,3%	-4,3%	-3,7%	-2,9%
Solde global (base caisse) dons exclus (%PIB)	-6,3%	-6,3%	-5,7%	-5,0%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-2,3%	-2,0%	-1,4%	-0,7%
<b>Solde budgétaire de base hors PPTE (en %PIB)</b>	-2,1%	-1,8%	-1,2%	-0,5%
Solde budgétaire de base hors PPTE et hors intérêts (%PIB)	-0,8%	-0,6%	-0,2%	0,6%
Solde primaire , dons inclus (%PIB) 3/	-5,6%	-5,4%	-4,9%	-4,2%
Solde primaire de base (%PIB) 4/	-2,3%	-2,0%	-1,5%	-0,8%
Epargne publique (propre) (%PIB) 5/	2,9%	3,4%	3,8%	4,6%
Epargne publique nationale (%PIB) 6/	4,6%	5,0%	5,4%	6,3%
Assistance budgétaire (%PIB)	1,3%	1,3%	1,4%	1,3%
<b>Masse salariale /Recettes fiscales</b>	33,4%	33,2%	32,2%	32,5%
<b>Equipement-Investissement (financem. intér.)/ Recettes fiscales</b>	40,0%	40,2%	38,6%	37,5%
Dépenses Courantes hors PPTE/PIB	11,1%	11,3%	11,4%	11,1%
Masse salariale hors PPTE /Recettes fiscales	23,7%	24,3%	23,8%	24,1%
Equipement-Investissement hors PPTE/Recettes fiscales	40,0%	40,2%	38,6%	37,5%
Masse salariale / (% PIB)	4,9%	5,0%	5,0%	5,3%
Intérêts / (% PIB)	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Solde primaire, hors dons (% PIB)	-5,6%	-5,4%	-4,9%	-4,2%
<b>Ratio dépenses courantes/Dépenses budgétaires</b>	57,5%	57,1%	57,5%	56,7%
<b>Ratio dépenses en capital/Dépenses budgétaires</b>	42,5%	42,9%	42,5%	43,3%

Source : DGB, TOFE.

**ANNEXE 4 : REPARTITION SECTORIELLE DES DEPENSES TOTALES (en milliards FCFA)**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Taux crois 17-19
<b>Croissance Economique Inclusive et Durable</b>	<b>550,76</b>	<b>603,16</b>	<b>619,17</b>	<b>651,95</b>	<b>5,82%</b>
<i>Agriculture</i>	308,97	343,06	351,93	367,93	6,05%
<i>Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie</i>	77,76	87,11	88,80	94,80	6,91%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	164,03	172,99	178,44	189,22	4,88%
<b>Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base</b>	<b>578,37</b>	<b>617,88</b>	<b>647,64</b>	<b>683,61</b>	<b>5,73%</b>
<i>Education</i>	337,03	348,14	364,35	385,23	4,56%
<i>Santé</i>	124,17	139,52	145,99	154,14	7,53%
<i>Urbanisme et logement</i>	14,13	9,40	9,71	10,19	4,11%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	15,94	19,53	20,66	22,04	6,22%
<i>Emploi</i>	12,15	13,51	13,99	14,70	6,62%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	74,95	87,78	92,93	97,31	9,23%
<b>Développement institutionnel et gouvernance</b>	<b>581,55</b>	<b>617,50</b>	<b>635,98</b>	<b>667,44</b>	<b>4,71%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	225,13	249,60	256,58	268,66	6,12%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	32,91	38,67	40,13	41,64	8,35%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	323,51	329,23	339,27	357,14	3,36%
<b>Dette</b>	<b>148,65</b>	<b>219,53</b>	<b>203,96</b>	<b>214,89</b>	<b>15,32%</b>
<b>Dotations non réparties</b>	<b>198,67</b>	<b>212,57</b>	<b>222,54</b>	<b>200,71</b>	<b>0,63%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2058,00</b>	<b>2270,65</b>	<b>2329,28</b>	<b>2418,61</b>	<b>5,58%</b>

Source : DGB, DPBEP.

**ANNEXE 5 : PART DES SECTEURS DANS LES DEPENSES TOTALES**

<b>AXES / SECTEURS</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Moyenne 17-19</b>
<b>Croissance Economique Inclusive et Durable</b>	<b>26,76%</b>	<b>26,56%</b>	<b>26,58%</b>	<b>26,96%</b>	<b>26,70%</b>
<i>Agriculture</i>	15,01%	15,11%	15,11%	15,21%	15,14%
<i>Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie</i>	3,78%	3,84%	3,81%	3,92%	3,86%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	7,97%	7,62%	7,66%	7,82%	7,70%
<b>Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base</b>	<b>28,10%</b>	<b>27,21%</b>	<b>27,80%</b>	<b>28,26%</b>	<b>27,76%</b>
<i>Education</i>	16,38%	15,33%	15,64%	15,93%	15,63%
<i>Santé</i>	6,03%	6,14%	6,27%	6,37%	6,26%
<i>Urbanisme et logement</i>	0,69%	0,41%	0,42%	0,42%	0,42%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	0,77%	0,86%	0,89%	0,91%	0,89%
<i>Emploi</i>	0,59%	0,60%	0,60%	0,61%	0,60%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	3,64%	3,87%	3,99%	4,02%	3,96%
<b>Développement institutionnel et gouvernance</b>	<b>28,26%</b>	<b>27,20%</b>	<b>27,30%</b>	<b>27,60%</b>	<b>27,36%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	10,94%	10,99%	11,02%	11,11%	11,04%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	1,60%	1,70%	1,72%	1,72%	1,72%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	15,72%	14,50%	14,57%	14,77%	14,61%
<b>Dette</b>	<b>7,22%</b>	<b>9,67%</b>	<b>8,76%</b>	<b>8,89%</b>	<b>9,10%</b>
<b>Dotations non réparties</b>	<b>9,65%</b>	<b>9,36%</b>	<b>9,55%</b>	<b>8,30%</b>	<b>9,07%</b>

Source : DGB, DPBEP.



**ANNEXE 6: REPARTITION SECTORIELLE DES DEPENSES RECURRENTES (en milliards FCFA)**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Tx crois 17-19
<b>Croissance Economique Inclusive et Durable</b>	<b>61,92</b>	<b>67,69</b>	<b>71,44</b>	<b>73,91</b>	<b>6,10%</b>
<i>Agriculture</i>	27,84	30,86	32,29	34,16	7,08%
<i>Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie</i>	14,10	16,77	17,49	18,32	9,32%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	19,97	20,06	21,66	21,43	2,45%
<b>Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base</b>	<b>487,94</b>	<b>504,06</b>	<b>530,90</b>	<b>560,48</b>	<b>4,73%</b>
<i>Education</i>	312,24	320,88	336,78	356,12	4,49%
<i>Santé</i>	104,51	105,60	110,99	117,35	3,96%
<i>Urbanisme et logement</i>	2,01	2,01	2,14	2,26	4,09%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	1,39	1,65	1,73	1,82	9,52%
<i>Emploi</i>	4,94	5,59	6,00	6,19	7,89%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	62,85	68,33	73,26	76,73	6,89%
<b>Développement institutionnel et gouvernance</b>	<b>294,69</b>	<b>347,17</b>	<b>362,97</b>	<b>382,75</b>	<b>9,27%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	117,03	126,03	132,25	139,13	5,94%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	30,36	35,21	36,63	37,97	7,88%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	147,30	185,93	194,09	205,65	12,19%
<b>Dotations non réparties</b>	<b>13,80</b>	<b>30,50</b>	<b>31,30</b>	<b>31,50</b>	<b>41,40%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>858,35</b>	<b>949,41</b>	<b>996,60</b>	<b>1048,63</b>	<b>6,93%</b>

Source : DGB, DPBEP.

**ANNEXE 7 : RATIOS PAR RAPPORT AUX CHARGES RECURRENTES SECTORIELLES**

AXES / SECTEURS	2016	2017	2018	2019	Moyenne 17-19
<b>Croissance Economique Inclusive et Durable</b>	<b>7,21%</b>	<b>7,13%</b>	<b>7,17%</b>	<b>7,05%</b>	<b>7,12%</b>
<i>Agriculture</i>	3,24%	3,25%	3,24%	3,26%	3,25%
<i>Mine industrie, commerce art-tourisme et énergie</i>	1,64%	1,77%	1,76%	1,75%	1,76%
<i>Travaux publics transport et communication</i>	2,33%	2,11%	2,17%	2,04%	2,11%
<b>Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base</b>	<b>56,85%</b>	<b>53,09%</b>	<b>53,27%</b>	<b>53,45%</b>	<b>53,27%</b>
<i>Education</i>	36,38%	33,80%	33,79%	33,96%	33,85%
<i>Santé</i>	12,18%	11,12%	11,14%	11,19%	11,15%
<i>Urbanisme et logement</i>	0,23%	0,21%	0,21%	0,22%	0,21%
<i>Assainissement et approvisionnement en eau potable</i>	0,16%	0,17%	0,17%	0,17%	0,17%
<i>Emploi</i>	0,58%	0,59%	0,60%	0,59%	0,59%
<i>Autres secteurs sociaux</i>	7,32%	7,20%	7,35%	7,32%	7,29%
<b>Développement institutionnel et gouvernance</b>	<b>34,33%</b>	<b>36,57%</b>	<b>36,42%</b>	<b>36,50%</b>	<b>36,50%</b>
<i>Pouvoirs publics et administration générale</i>	13,63%	13,27%	13,27%	13,27%	13,27%
<i>Diplomatie et affaires étrangères</i>	3,54%	3,71%	3,68%	3,62%	3,67%
<i>Défense nationale et sécurité intérieure</i>	17,16%	19,58%	19,47%	19,61%	19,56%
<b>Dotations non réparties</b>	<b>1,61%</b>	<b>3,21%</b>	<b>3,14%</b>	<b>3,00%</b>	<b>3,12%</b>

Source : DGB, DPBEP.